



Angelbeauté
ORGANISME DE FORMATION ESTHÉTIQUE

CONDITIONS GENERALES DE VENTES FORMATIONS

INTRODUCTION

Toutes inscriptions à une de formation en présentiel ou à distance impliquent l'acceptation sans réserve par l'apprenant ou et le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de ventes.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le centre de formation Angel 'beauté remet en doubles exemplaires, un devis ou une fiche d'inscription normalisée qui vaut de convention de formation professionnelle tel que prévu par la loi. L'apprenant ou et le client s'engage à retourner le plus rapidement possible au centre de formation Angel 'beauté un exemplaire signé plus son cachet commercial.

Pour les stages inter-entreprises la facture sera établie avec la convention de formation. Pour les stages intra-entreprise la facture d'acompte est adressée dès la prise de commande. Une attestation de présence est adressée à votre service formation après un stage inter-entreprises.

TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENTS

Tous les tarifs de nos formations sont indiqués en net et TTC (les repas et hébergements ne sont pas compris). Toutes formations commencées est dû dans sa totalité, toutes absences complètes ou partielles d'une des deux parties conduira à un report de dates. Les factures sont payables sans escompte à Mme Angeli Bourget Laetitia gérante et formatrice du centre de formation Angel' beauté soit sur notre site internet en ligne <https://www.angelbeaute.fr/> ou par virement bancaire sur le compte suivant. :

Crédit Agricoles Centre-Est

Adresse :18 rue du Dr Gallavardin 69800 Saint-Priest

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1780 6005 9704 1583 7568 689

Code BIC (Bank Identification code) -Code SWIFT : AGRIFRPP878

Un acompte de 30% est versé à l'inscription de l'action de formation cet acompte restera acquis au centre de formation

Angel 'beauté. Si l'apprenant renonce à poursuivre sa formation le complément est due à l'entrée de la formation et aux dates des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance après mise en demeure restée sans effets dans les 5 jours. Le centre de formation Angel 'beauté se réserve la faculté de suspendre toutes actions de formations en cours et/ou à venir.

Pour les stages inter-entreprises : l'acceptation du centre de formation Angel 'beauté étant conditionnée par le règlement intégral de la facture se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client tant que les frais d'inscriptions n'auront pas été couverts dans les conditions prévues.

Pour les stages intra entreprises : l'acceptation du centre de formation Angel 'beauté est conditionnée d'un acompte dans les conditions prévues. Règlement OPCA. Si l'apprenant souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant la formation et d'obtenir l'accord de cette dernière et de l'indiquer sur son bulletin d'inscription ou sur devis signé. Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie du coût de la formation, la différence sera facturée à l'apprenant Si le centre de formation Angel' beauté n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA le premier jour de la formation il sera demandé à l'apprenant un chèque de caution qui sera restitué une fois le règlement de l'OPCA effectué. Si le règlement de l'OPCA ne s'effectue pas suite à une erreur de l'apprenant, l'apprenant sera facturé de la totalité du coût du stage. Toutes sommes non payées dans les délais accordés par le centre de formation Angel' beauté pourra être majorée des intérêts de retard de 40€ par jours. Le centre de formation Angel 'beauté pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer l'action de formation concernée, sans que l'apprenant puisse prétendre à une quelconque indemnité pour quelque raison que soit.

Angel' Beauté Formations Esthétiques -Siège sociale : 23 route d'Heyrieux Résidence le domaine de San Priod

69800 Saint-Priest -Tel 06.49.22.08.97 -Courriel : contact.angelbeaute@icloud.com -N° de Siret 749 863 031 00011

-N° d'activité : 846 914 855 69



Angelbeauté
ORGANISME DE FORMATION ESTHÉTIQUE

CONDITION D'ANNULATION ET DE REPPORT

En cas d'annulation par l'apprenant à plus de 10 jours avant sa formation, le centre de formation Angel' beauté conservera 30% de la somme due. En cas d'annulation par le stagiaire à moins de 10 jours avant le début de la formation, le centre de formation Angel' beauté se verra dans l'obligation de vous demander de régler, la somme totale due du tarif de la formation. Toutes demandes d'annulations ou de report sera exprimée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Report de date de formation. Si l'apprenant souhaite reporter sa formation à une date ultérieure il devra néanmoins régler la totalité du restant dû de la formation à la date qui était prévu sur la fiche d'inscription avant le report de celle-ci à une date ultérieure. Si l'apprenant ne souhaite plus effectuer sa formation au sein du centre de formation. Angel' beauté, il devra exprimer sa demande 1 mois avant le début de la formation de manière écrite en lettre recommandée avec accusé de réception. Aucun frais ne lui sera facturé. Si sa demande est effectuée plus de 10 jours avant le début de l'action de formation. Le centre de formation Angel' beauté conservera les 30% de la somme due. Si sa demande est effectuée à moins de 10 jours avant le début de l'action de formation. Le centre de formation Angel' beauté se verra dans l'obligation de vous demander de régler, la sommes du tarif total due de la formation. Le centre de formation Angel' beauté se réserve le droit d'annuler ou de reporter la totalité d'une session de 10 jours avant la date d'entrée en formation. Dans ce cas précis la formation sera soit reportée ou soit annulée. En cas d'annulation le centre de formation Angel' beauté procédera à un remboursement par virement bancaire. Le remboursement ne s'étendra qu'au montant de la formation et ne pourra en aucun cas s'étendre en frais annexes (hébergement, transport, autres). Pour les formations impliquant une phase <<pratique>>le centre de formation Angel' beauté se réserve le droit de reporter des journées si aucun modèles ou support pédagogique n'est présent.

CLAUSE COVID-19

Le centre de formation Angel' beauté a effectuée des aménagements spécifiques de ses locaux afin de respecter les mesures sanitaires Anti-covid-19. Le centre de formation Angel' beauté impose obligatoirement à chaque apprenant de faire un test PCR avant d'entrée sur les lieux de la formation. A l'arrivée de chaque apprenant en formation un test de contrôle de température sera effectué. Nous mettons à votre disposition du gel hydroalcoolique, des masques jetables. Le centre de formation Angel' beauté jugera nécessaire d'exclure toutes personnes représentant des symptômes de suspicions de Covid-19.

ANNULATION/REPORT DE FORMATION COVID-19

Suite à la conjoncture actuelle dû à la crise sanitaire de la Covid-19, les sessions de formations ne seront pas annulées. Elles seront reportées à des dates ultérieurs en fonction des annonces gouvernementales par nos ministres ou par notre président. Si après cela vous êtes dans l'incapacité de venir vous formez en présentiels. Les formations pourront également être réalisées en direct par Visioconférences.

CONFIDENTIALITE

L'apprenant est soumis à un engagement de confidentialité l'obligation de ne divulgué aucunes informations sur le contenu des documents qu'il sera amené à consulter au sein du centre de formation Angel' beauté. Les livrets pédagogiques remis à chaque formation sont la propriété de Angel' beauté et toutes copies partiellement ou intégralement est strictement interdite (texte déposé IMPI) fera l'objet de poursuite judiciaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies à partir des différents formulaires font l'objet d'un traitement informatique destiné au centre de formation Angel' beauté pour assurer de l'identité, élaborer un fichier client, informer sur la réglementation ou proposer l'actualité des offres. Conformément à la loi <<informatique et liberté >> du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de rétractation aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant au centre de formation Angel' beauté siégré au 23 route d'Heyrieux résidence le domaine de San Priod 69800 Saint-Priest

Angel' Beauté Formations Esthétiques -Siège sociale : 23 route d'Heyrieux Résidence le domaine de San Priod

69800 Saint-Priest -Tel 06.49.22.08.97 -Courriel : contact.angelbeaute@icloud.com -N° de Siret 749 863 031 00011

-N° d'activité : 846 914 855 69



Angelbeauté
ORGANISME DE FORMATION ESTHÉTIQUE

VALIDATION DES COMPETENCES

Toutes nos formations donnent lieu à une attestation de compétences professionnelles qui sont non reconnues d'état si le ou tous les module(s) de formation a été suivi dans leurs intégralité. Dans le cas contraire le centre de formation Angel' beauté se réserve le droit de ne pas attester du suivi de la formation. La validation de ces compétences s'effectue par test théoriques sous forme de QCM écrit ou orale et pour la pratique sur support 3D et /ou modèles humains.

LITIGES

Le centre de formation Angel 'beauté propose des formations pour adultes de courtes durées et transmet donc un savoir-faire, une méthode ,des perfectionnements pour approfondir des compétences acquises au préalables.

CONVENTION DE FORMATION ENTREPRISES (Mentions obligatoires articles L.6353-1, D 6353-1, D 6313-3-1 et 2 du code du travail)

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-3 et suivants du Code du travail)

Le centre de formation Angel 'beauté se décharge de toutes responsabilités quant aux résultats de ses formations. Ex :si l'apprenant ne fait pas partie du public autorisé pour les pratiques de techniques de soin esthétiques et s'il n'a pas les prérequis obligatoires demandés sur certains de nos programmes de formations. Le centre de formation Angel 'beauté ne procédera à aucun remboursement de formation, même si l'apprenant était mécontent pour X raisons et s'il nous aurait volontairement menti au moment de la procédure administratif pour son inscription à une de nos de formations.

Concernant la diffamation publique ex : injure, dénigrement, calomnie, les contours des propos malveillants sont parfois difficiles à délimiter. En France, la liberté d'expression est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

1/ Vous ne pouvez pas dénoncer un fait qui est de nature à entraîner des sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires alors que vous savez que vos allégations sont inexactes.

2/ Délit de diffamation si vous teniez des propos portant atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne, dès lors que celle-ci est nommément désignée ou clairement identifiable Peu importe le mode de communication utilisé (voie orale, courrier, texto, internet, réseaux sociaux).

3/ Si vous proférez des injures. Vous vous rendriez coupable de délit , puni de cinq ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 226-10 du Code pénal).

Pour des litiges qui ne pourrait être réglés à l'amiable seul le tribunal de grande instance de (Lyon) sera de compétence quel que soit le siège social ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie. Pour la formation impliquant une phase <<pratique>> le centre de formation Angel' beauté se réserve le droit de reporter des journées si aucun modèle humain n'est présent dans le cas contraire, l'apprenant se verra effectuer cette phase sur support pédagogique. La signature avec mention <<bon pour accord>> sur la fiche d'inscription vaut acceptation des conditions générales de ventes susmentionnées.

Cachet du centre de formation



Mise à jour le 21/07/2022

Angel' Beauté Formations Esthétiques -Siège sociale : 23 route d'Heyrieux Résidence le domaine de San Priod
69800 Saint-Priest -Tel 06.49.22.08.97 -Courriel : contact.angelbeaute@icloud.com -N° de Siret 749 863 031 00011

-N° d'activité : 846 914 855 69